



# Département de l'Hérault Commune de CABRIERES

## Procès-verbal de la séance du conseil municipal du : 07 septembre 2015 à 18h00

**Membres présents :** Jacques GUELTON, Françoise POBEL, Cédric GABRIEL, Philip BANNISTER, Dehiba BILHAC, Lysette DELGADO, Guy DESALASE, Philippe TRINQUIER, Denis MALLET.

**Membres absents excusés :** Marylise MALAFOSSE (pouvoir à Françoise POBEL), Michel SOLER (pouvoir à ).

### **Points abordés :**

- Adoption du PV du CM du 10 Août 2015    ➔ **Unanimité**
- **Point de Mr le Maire sur les :**
  - ✓ arrêtés municipaux qui ont été pris :
    - concernant les horaires d'utilisation pour le jardin public et pour le boulodrome
    - concernant les stationnements de la place de la liberté et de la rue de la place.
- **Point commission Urbanisme :**
  - ✓ il faudra repeindre tous les marquages au sol des "stops" des rues concernées, afin qu'ils soient bien visibles des automobilistes
  - ✓ secteur Mougno, la circulation et le stationnement de voitures de non-résidents posent problème ; un panneau de voie sans issue, et un panneau d'interdiction de stationner sur la voie et le pont est à envisager.
  - ✓ le 4/09/2015, l'inspecteur des domaines est venu évaluer le terrain communal pour l'entrée de la propriété "Caneri/Favreau" au vu de la configuration du terrain il estime le prix du m2 entre 15 et 21 euros. Le maire propose une valeur moyenne de 18 euros HT. Le conseil municipal approuve.
  - ✓ en ce qui concerne le jardin de Mme Odile Malafosse, l'estimation du m2 serait de 8 euros.
  - ✓ les chemins communaux restent une préoccupation pour le coût financier de la commune et la responsabilité pénale du Maire en cas d'accident. 50 tonnes de tout-venant ont déjà été commandés et cela sera insuffisant. Chaque année, les chemins se dégradent et nécessitent un gros travail d'entretien par les agents communaux. Le maire va lancer un appel à devis pour évaluer le coût à l'année.
  - ✓ Le maire souhaite créer un groupe de travail, afin de réfléchir sur l'entretien de ces chemins. Philippe Trinquier, précise qu'il y a 40 chemins recensés représentant 35km faisant partie de la voirie communale.
  - ✓ Le conseil municipal approuve ; ce groupe de travail qui sera composé de Philippe Trinquier, Cédric Gabriel, Jacques Guelton et Michel Soler (qui du fait de son absence confirmera plus tard).
  - ✓ Cédric Gabriel pense importante la planification pour les agents communaux du suivi de la remise en état des chemins. (cela représenterait 1/3 de leur de travail mensuel).
- **Point commission Environnement Culture :**
  - ✓ L'entreprise Guitard est venue le jeudi 3 septembre pour l'écimage des cyprès, rue de l'égalité. Le travail est terminé.
  - ✓ L'olivier offert par M Farran doit être transplanté début novembre 2015.
  - ✓ Suite à la visite des agents de la CC, concernant "l'aménagement de la Boyne" un rapport va nous être remis.
    - ❖ **Culture et com :**
  - ✓ Présentation de la saison théâtrale le jeudi 17/09 à Paulhan.
  - ✓ La déchetterie d'Octon va probablement fermer.
  - ✓ les journées du patrimoine : les 19 et 20 septembre 2015. Le temps fort se situe à Aspiran cette année.
- **Point commission Travaux :**
  - ✓ les devis pour matérialiser les stationnements s'élèvent à 1600 euros.
  - ✓ le devis Hérault Energie concernant la rue du Mas de Gausseil représente un coût supplémentaire pour la commune de 18 000 euros.
  - ✓ le conseil général a sorti 3 projets concernant les travaux à effectuer route de Clermont :
    - de la mairie à la rue mas de Gausseil un coût de : 20 045 euros
    - idem avec l'utilisation d'un enrobé coloré à : 31 100 euros
    - de la mairie au pont de Péret (vigne école) à : 38 000 euros.

Le conseil municipal décide de faire effectuer l'intégralité des travaux en une seule fois et adopte l'option finale. Le coût représente 42% à la charge de la commune et 58 % à la charge du conseil général.